

PROJETS CITOYENS 2026

DOSSIER DE CANDIDATURE

Maison de la Participation

Ce dossier de candidature vous permet de proposer votre projet au jury chargé de la sélection des dossiers présentés dans le cadre de l'appel à projets « Projets Citoyens ».

Il est important que vous le remplissiez de façon précise, claire et concrète.

Veillez à prendre connaissance du règlement de l'appel et des critères de sélection.

Le règlement vous donne tous les détails sur les objectifs et les modalités des Projets Citoyens.

Il peut être téléchargé sur :

le site de la Maison de la Participation : www.participation-anderlecht.be

le site de la commune d'Anderlecht : www.anderlecht.be

N'oubliez pas qu'un certain nombre d'annexes sont obligatoires pour la réception de votre candidature :

- Une copie du règlement, signée et datée par le porteur de projet.
- Un recueil de 10 signatures de soutien au projet (pour les projets portés par un habitant tout seul)
- Un rapport d'activités (pour les ASBL)
- Une liste des membres avec leurs coordonnées (pour les associations de fait) ou les statuts (pour les ASBL)

COORDONNEES ET PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET OU DE L'ASSOCIATION

Le porteur de projet (ou personne de contact de l'association)

Nom - Prénom :

Adresse: (Rue et numéro)

(Code postal et localité)

Téléphone :

GSM :

E-Mail :

L'association

Dénomination :

Statut :

Numéro d'entreprise :

Adresse : (Rue et numéro)

(Code postal et localité)

Autres porteurs

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Partenaires éventuels

Nom :

Adresse : (Rue et numéro)

(Code postal et localité)

Nom :

Adresse : (Rue et numéro)

Code postal et localité)

Coordonnées bancaires

Titulaire du compte :

Adresse complète :

Numéro de compte :IBAN BIC

LE PROJET

Nom du projet

.....

Localisation du projet

.....

Présentez brièvement votre projet.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quel est le public cible (les bénéficiaires) de votre projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Expliquez comment vous comptez intégrer le public cible et la population du quartier dans la réalisation du projet

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Présentez les points forts de votre projet

.....
.....
.....
.....

Comment allez-vous assurer la pérennisation de votre projet ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Expliquez en quoi votre projet est pertinent par rapport aux thématiques reprises dans le règlement

.....
.....
.....
.....

POUR TOUTE QUESTION, N'HESITEZ PAS A NOUS

CONTACTER !

A chaque étape du processus, la Maison de la Participation est disponible pour répondre aux questions des porteurs de projets et les aider dans les démarches à effectuer.

Le dossier de candidature ainsi que le règlement sont disponibles sur le site de la Maison de la Participation : www.participation-anderlecht.be ou sur le site communal : www.anderlecht.be. Ces documents sont également disponibles auprès de la Maison de la Participation.

Tous les dossiers doivent être envoyés par mail ou par la poste ou être déposés à la Maison de la Participation.

Contact :

Maison de la Participation
Hanan Baccouche
Rue Wayez, 94 – 1070 Anderlecht
T : 02 555 22 73/71
E : participation@anderlecht.brussels